

Cellules souches hématopoïétiques	Proposition d'action(s)
Parcours post greffe et coordination : accès des patients greffés aux SMR et aux spécialités d'organes en préventif des séquelles et en curatif si complications	*Montrer la plus value des fonctions d'IDE de coordination et d'IPA en précisant les missions remplies *Lever les freins SMR onco à prendre en charge l'hématologie (formation, sur-couts transports et traitements) *Adapter le capacitaire d'accès par SMR et HAD à la montée en charge attendue Greffes et CAR T Cells *Qualifier le besoin en spécialités d'organes devant exister dans le parcours post greffe et confier au comité de pilotage de l'ES autorisé l'objectif de construire les partenariats
Accès à la greffe avec tout type de donneur, parcours spécifiques à développer (drépanocytose, déficits immunitaires...)	*Assurer la pérennité des compétences dans la spécialité hématologie à orientation greffe dans les hôpitaux, en planifiant la montée en charge des effectifs médicaux (capacité de formation et effectifs cibles régionaux) tenant compte du besoin et de l'augmentation du nombre d'étudiants en médecine en formation *Créer des modalités d'attractivité pour la filière greffe dans la maquette de formation, trop concurrencée par les CAR T *Développer des parcours spécifiques pour plusieurs pathologies (drépanocytose, déficits immuns mais aussi maladies rares et maladies émergentes)
Développement du registre national des donneurs de CSH	*Simplifier les démarches
Parcours de tous les donneurs sains de CSH, de la qualification jusqu'au prélèvement et au suivi	*Décrire le parcours harmonisé du donneur et son suivi par une documentation unique et nationale, et un suivi dans le DMP *Ouvrir un droit donneur par 3 séances prises en charge auprès d'un psychologue formé (repérage de vulnérabilité, dépistage de troubles, indication de suivi régulier ou non)
Registres et données gérés par l'Agence de biomédecine	*de notre avis un registre qui doit rester totalement à la main de l'ABM, l'ARS ou les PS demandant à l'ABM les extractions et analyses utiles. Ni le temps ni la compétence en ARS pour exploiter le registre
Qualité et sécurité des soins pour l'ensemble du processus de prélèvement et de greffe de CSH ; accréditation JACIE spécifique des programmes de greffe et de thérapie cellulaire ; évaluation des activités et des pratiques	*Ecrire dans le plan qu'il est de la responsabilité de l'ES autorisé d'assurer la certification ET le suivi continu qualité JACIE par des qualitiens dédiés
Place de l' Intelligence Artificielle dans l'activité	*impossible de ne pas citer l'IA mais nécessité de valider les cas d'usage. Plusieurs travaux en CHU s'y intéressent dans différentes disciplines
Financement des activités de prélèvement et de greffe de CSH	*Animation et gouvernance conjointe par l'ARS = du temps dédié référent en ARS et un fléchage budgétaire du FIR à la main de l'ARS pour des actions nécessaires non contenues dans les modalités de financement (aide à l'amorçage de formation IPA, temps d'assistants partagés, appui local d'associations, innovations organisationnelles, déploiement en urgence de chambres mobiles iso 5 (Immunair®) ...) *Formaliser le dialogue financier tripartite avec les établissements de santé en lien avec l'ABM - pour tendre vers une transparence sur le fléchage des financements - pour partager le retraitement comptable de l'activité de prélèvement et de greffe (par établissement et par site le cas échéant) *Aboutir à une refonte des financements de la biologie de greffe, en particulier celle de l'histocompatibilité
Attractivité de tous les métiers du prélèvement et de la greffe, pour les équipes médicales, soignantes (IPA, coordination...) ou de laboratoires (HLA, thérapie cellulaire...)	*Aider les équipes médicales à disposer d'IPA et IDE de coordination (normer ?) *Définir une fiche de poste type des missions de l'IPA spécialisée greffes
Communication sur le don de CSH	*Définir quelques actions probantes permettant de performer et optimiser les campagnes *Influenceurs média et IA

ARS NA	Typage HLA	Proposition d'action(s)
1	Renforcer l'interopérabilité des systèmes d'information et améliorer les outils d'aide à l'interprétation	
2	Améliorer l'attractivité et sécuriser les compétences spécialisées	Revoir la maquette de formation des internes
3	Accélérer l'évaluation des actes innovants de biologie médicale et sécuriser leur financement	tout a été dit par la société savante